

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 21 MAI 2024

N° 2024-05-05

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mai à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quatorze mai deux mille vingt-quatre, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

<p><u>Nombre de délégués</u> En exercice : 26 Présents (mini 11 dont 6 en salle) : 15</p> <p><u>Nombre de voix</u> En exercice : 35 Présentes : 20 Exprimées par pouvoirs : 6 Total (mini 19) : 26</p> <p>Quorum atteint</p>
--

Délégué-es présents-es

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteurs de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteuse de 2 voix)**

Agnès ROSSI

**2 représentants du Conseil départemental de la Drôme
(porteurs de 2 voix chacun)**

Pierre COMBES, Corinne MOULIN

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(Porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**10 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Vincent JACQUEMART, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Éric RICHARD à Philippe CAHN, Jean-François PERILHOU à Gilles CREMILLIEUX, Jean-Christophe CAMP à Nicole PELOUX.

Participait également à la réunion (invité) : Thierry TATONI, vice-président du conseil scientifique éthique et prospectif

Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Madame Christelle RUYSSCHAERT est nommée secrétaire de séance

Objet : Edition d'un ouvrage dans la collection « parcours du patrimoine » consacré au bourg de Rosans – demande de subvention

Montant des dépenses PnrBP	2024	2025
Investissement	5 000 €	10 642 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	19 553 €	15 642 €

Rapport :

La Présidente expose,

En 2019, 2020 et 2021, dans le cadre de la mission « inventaire des patrimoines culturels », la commune de Rosans a fait l'objet d'une opération qui a permis de repérer 157 maisons, 43 fermes, 95 bâtiments agricoles et 4 cabanes. Parmi ces bâtiments, des dossiers individuels ont été réalisés pour 44 maisons, 13 fermes, 31 bâtiments agricoles et 6 édicules, ceci sans compter les patrimoines religieux, ni les patrimoines publics. Plusieurs dossiers collectifs ont été réalisés pour les maisons, les fermes, les bâtiments agricoles et les cabanes, mais aussi pour les édicules et édifices, le village et la commune. Trois dossiers thématiques ont été également réalisés, ainsi que 36 dossiers d'objets mobiliers.

En parallèle avec le travail d'inventaire, des actions de valorisation ont été menées par le chargé d'étude (visites, conférences, etc.). Dans le cadre du projet concernant la « valorisation touristique des patrimoines culturels », soutenu par l'Europe (FEADER/LEADER) et la Région SUD et accompagné par la Communauté de communes du Sisteronais-Buëch, la rédaction de deux ouvrages destinés au grand public a été financée. Ce travail doit donner lieu à la mise au point d'un texte sur le bourg de Rosans et sur les enjeux associés à l'eau.

Pour le premier d'entre eux, le service régional de l'inventaire a accepté de faire entrer ce projet de publication dans la collection de l'inventaire général, intitulée « Parcours du patrimoine ». Il contribuera également à l'élaboration de ce volume pour les illustrations notamment (photographies, cartes, dessins, plans). Cette collection vise à fournir aux visiteurs ou aux curieux, dans un format facile à transporter, des guides de découverte des patrimoines fondées sur des connaissances solidement établies. Ce premier ouvrage accompagnera par ailleurs la démarche de la commune de Rosans pour être reconnue comme « petite cité de caractère ».

Une consultation auprès de plusieurs éditeurs spécialistes d'éditions patrimoniales et qui ont déjà réalisé des ouvrages pour cette collection a été récemment menée qui a permis d'établir le budget prévisionnel suivant, sur lequel la Présidente propose de solliciter la région Sud :

Dépenses (en € TTC)		Recettes (en €)	
Edition d'un ouvrage consacré au bourg de Rosans dans le cadre de la collection « Parcours du patrimoine »	15 642 €	Région SUD-PACA (contrat de Parc - 80 %)	15 642 €
Coordination et communication du projet (valorisation temps de travail d'agents du Parc)	3 911 €	Parc naturel régional des Baronnies provençales (20 %)	3 911 €
TOTAL	19 553 €		19 553 €

Délibération

- ◆ Considérant la charte du Parc et en particulier, les mesures 1-4-1 « construire et partager une connaissance des patrimoines culturels matériels », 1-4-2 « renouveler l'approche des patrimoines paysagers caractéristiques des Baronnies provençales »,



- ◆ Considérant l'intérêt de la diffusion des connaissances patrimoniales pour la préservation et la valorisation des patrimoines, pour les projets de la commune de Rosans en lien avec une demande de reconnaissance en « petite cité de caractère » mais aussi pour l'économie du tourisme,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité moins une abstention des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** le projet de publication et le budget de l'opération
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

